

19 mai 2023
Réunion d'entente BTS
Salle visioconférence

La réunion d'entente s'est tenue en salle de visioconférence du Rectorat (bâtiment de la DEC), de 8h à 10h40 en présence de l'IA-IPR de Lettres

Présents :

- HELLEU Hannah
- BURET Céline
- BROURI Aurélio
- LEC'-HVIEN Marc
- LE VU Kim-Chi Sophie
- SAULNIER Antoine

Document de travail :

- **Diaporama** de présentation de l'épreuve, de ses attendus, les critères et l'échelle de notation sur lesquels les coordonnateurs se sont entendus lors de cette réunion. Il sera sur le site académique disciplinaire, rubrique « évaluer », onglet « postbac » puis « BTS ».
- **Compilation** de quelques documents présentant les barèmes de différentes académies

Nous avons choisi de travailler sur la proposition de Limoges (2021). Le débat a porté sur la finalité de l'épreuve et sur le fait qu'il faille veiller à ne pas dissocier le fond de la forme, la compréhension des documents étant la pierre de touche de l'exercice.

Préconisations :

- Aussi bien pour la synthèse de documents que pour l'écriture personnelle, les grandes questions (notées A,B,C, D, E, F et G) sont les points d'appui de l'évaluation.
- L'échelle dont les items sont associés à des points (« pas », « peu », « approximativement », « moyennement », « assez bien », « bien », « très bien ») aide pour la notation.
- Pour la langue, connaissant les difficultés auxquelles se heurtent les élèves, les correcteurs valoriseront les copies dans lesquelles la maîtrise de la langue est effective.
- **Préconisations** : annoter les copies/souligner ce qui permet de justifier les appréciations finales. **Le candidat doit trouver dans sa copie les éléments qui justifient la note et l'appréciation mises par le correcteur.**